

COLLEGE LA GALABERTE
4, Boulevard du Temple
30 170 St Hippolyte du Fort
Tél : 04.66.77.96.90
Fax : 04.66.77.96.95
Email : « gest.0300039e@ac-montpellier.fr »

CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

VALANT

REGLEMENT DE CONSULTATION

I) IDENTIFICATION DE LA PERSONNE PUBLIQUE

Dénomination et adresse de l'établissement, Pouvoir Adjudicateur :
Collège la Galaberte, 4 boulevard du Temple, 30 170 St Hippolyte du Fort.
Pouvoir Adjudicateur : Monsieur Eric DUMAS, Principal, pour le compte du Collège de la Galaberte
Contact : Mme Françoise RIGOLIO, Adjoint Gestionnaire du Collège de la Galaberte

II) PROCÉDURE ET VALIDITÉ DU MARCHÉ

Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics. Le marché ne prendra effet qu'à la date de mise en service des matériels.

III) OBJET DU MARCHÉ

Contrat de location et de maintenance de deux matériels de reprographie (photocopieurs ou duplicopieurs) pour l'administration et la salle des professeurs et une imprimante multifonction pour la vie scolaire Les variantes sont autorisées dès lors qu'elles respectent les spécificités demandées et offre une prestation similaire ou supérieure. Les matériels proposés doivent être entièrement neufs sur la proposition

initiale. Les matériels reconditionnés à neuf peuvent néanmoins être proposés en variante. Les matériels proposés seront conformes aux normes françaises en vigueur et à la marque CE.

La prestation comprend :

- 1) La location et la maintenance des matériels dont la nature et les caractéristiques correspondent aux besoins exprimés au paragraphe VII
- 2) La livraison, le paramétrage et la mise en service dans les locaux
- 3) L'enlèvement des matériels à l'issue du marché
- 4) La formation des personnels sur chacun des matériels installés
- 5) La fourniture de la documentation commerciale et technique, en langue française, des matériels installés
- 6) Le rachat du contrat du contrat en cours, soit un loyer total de 5 448,96 euros TTC directement au loueur avant le 24/03/2018.
- 7) Le retour du matériel du contrat en cours (4 machines) au loueur du contrat en cours à SOULTZ (68 360), au plus tard le 15/04/2018.

Les prescriptions du contrat du titulaire du marché qui seraient contraires au présent cahier des clauses particulières sont nulles et non avenues et ne peuvent pas être opposées au Collège de la Galaberte. Si le titulaire du marché fait intervenir un partenaire financier (le loueur par exemple) il s'engage à prendre en charge toutes les conséquences matérielles, financières et juridiques des clauses du contrat de ce partenaire qui seraient contraires au présent cahier des clauses particulières.

IV) PIÈCES CONSTITUTIVES DU MARCHÉ

Les pièces constitutives du marché comprennent, par ordre de priorité, décroissant :

- 1) Le présent cahier des clauses particulières valant règlement de la consultation
- 2) Le contrat du titulaire signé par les deux parties
- 3) L'attestation sur l'honneur du titulaire du marché relative aux obligations fiscales et sociales de l'entreprise

V) DURÉE DU MARCHÉ ET FACTURATION

Le marché de location et maintenance des matériels est conclu pour une durée de 24 trimestres (6 ans) sans tacite reconduction avec facturation trimestrielle à terme échu.

Les prix sont réputés couvrir toutes les charges :

- 1) Les frais de conditionnement, d'emballage, de livraison, de branchement, de mise en service, de formation des utilisateurs.
- 2) La location et la maintenance des matériels.
- 3) La fourniture de tous les produits consommables à l'exclusion du papier.
- 4) Les forfaits copies noir et couleur précisés au paragraphe VII
- 5) Le déplacement et la main d'œuvre du personnel chargé de la maintenance.
- 6) Le remplacement des équipements et des pièces défectueuses.
- 7) L'entretien et les interventions préventives.
- 8) Les charges fiscales et/ou parafiscales
- 9) L'enlèvement des matériels à l'issue du marché

Les prix sont fermes et définitifs pour toute la durée du marché.

Le marché devra prévoir, pour chaque matériel, le prix des copies noir et couleur hors forfait. Le prix des copies hors forfait est ferme et définitif pour toute la durée du marché.

VI) CONDITIONS DE FOURNITURES ET D'INSTALLATION

La livraison, l'installation et le paramétrage des postes devront être faits entre le 01/04/2018 et le 07/04/2018. Un rendez vous devra être pris par le titulaire du marché auprès de la Gestionnaire de l'établissement pour arrêter le jour et l'heure de cette installation.

Le copieur de l'administration est à installer au R+1 du bâtiment A et celui de la salle des professeurs est à installer au niveau R+1 du Bâtiment B. L'imprimante multifonction est à installer au RDC du Bâtiment B pour la vie scolaire.

6 postes seront à paramétrer pour l'administration, 3 postes à paramétrer pour la salle des professeurs et salle de classes, 3 postes à paramétrer pour la vie scolaire, pour l'impression et le scan.

VII) DÉFINITION DES PRESTATIONS ET CARACTÉRISTIQUES DES MATÉRIELS

1) DESCRIPTION DES BESOINS EN MATÉRIEL

L'offre des candidats devra satisfaire aux exigences techniques minimales exprimées ci-dessous. Les matériels proposés devront être adaptés aux différents critères pour la durée totale du marché soit 24 trimestres (6 ans).

	ADMINISTRATION	SALLE DES PROFS	
EXIGENCES TECHNIQUES MINIMALES DEMANDÉES	COULEUR	NOIR ET COULEUR	
		NOIR ET COULEUR	
	FORMAT DE PAPIER	Jusqu'au A3	Jusqu'au A3
	FONCTION IMPRIMANTE	OUI	OUI
	RECTO VERSO SUR A4 ET A3	OUI	OUI
	FONCTION SCANNER COULEUR	OUI	OUI
	FONCTION FAX	OUI	NON
	VITESSE RECTO A4 MINIMALE	60 ppm	60 ppm
	ZOOM DE 25% A 400 %	OUI	OUI
	BAC SORTIE TRI DÉCALÉ	OUI	OUI
	FONCTION AGRAFAGE	OUI	OUI
	ATTRIBUTIONS DE CODE UTILISATEUR ET DE QUOTA	OUI	OUI
	NOMBRE DE CODES UTILISATEURS MINIMAL	30	50
	GESTION DES UTILISATEURS	EN LIGNE	EN LIGNE
	CARTE RÉSEAU ÉTHERNET 10/100/1000BaseT	OUI	OUI
	Système exploitation: Windows XP Pro et + et LINUX	OUI	OUI
	1 BAC ALIMENTATION A4 DE 1000 FEUILLES	OUI	OUI
	2 BACS ALIMENTATION A4/A3 DE 500 FEUILLES	OUI	OUI
	FORFAIT ANNUEL COPIES NOIR COMPRIS DANS LE CONTRAT	70 000	220 000
	FORFAIT ANNUEL COPIES COULEUR COMPRIS DANS LE CONTRAT	15 000	5 000
RETOUR MATERIEL A LA CHARGE DU TITULAIRE DU MARCHÉ EN FIN DE CONTRAT	OUI	OUI	
INFORMATIONS À PRÉCISER PAR LE CANDIDAT	CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE : VALEUR TEC À PRÉCISER		
	ÉMISSION SONORE: VALEUR Db EN FONCTIONNEMENT À PRÉCISER		
	COÛT COPIE HORS FORFAIT NOIR		
	COÛT COPIE HORS FORFAIT COULEUR		

		VIE SCOLAIRE
EXIGENCES TECHNIQUES MINIMALES DEMANDEES	COULEUR	NOIR ET COULEUR
	FORMAT DE PAPIER	Jusqu'au A4
	FONCTION IMPRIMANTE	OUI
	RECTO VERSO SUR A4	OUI
	FONCTION SCANNER COULEUR	OUI
	FONCTION FAX	NON
	VITESSE RECTO A4 MINIMALE	40 ppm
	ZOOM DE 25% A 400 %	OUI
	BAC SORTIE TRI DÉCALÉ	NON
	FONCTION AGRAFAGE	NON
	ATTRIBUTIONS DE CODE UTILISATEUR ET DE QUOTA	OUI
	NOMBRE DE CODES UTILISATEURS MINIMAL	5
	GESTION DES UTILISATEURS	EN LIGNE
	CARTE RÉSEAU ÉTHERNET 10/100/1000BaseT	NON
	Système exploitation: Windows XP Pro et + et LINUX	OUI
	1 BAC ALIMENTATION A4 DE 250 FEUILLES	OUI
	2 BACS ALIMENTATION A4/A3 DE 500 FEUILLES	OUI
	FORFAIT ANNUEL COPIES NOIR COMPRIS DANS LE CONTRAT	20 000
	FORFAIT ANNUEL COPIES COULEUR COMPRIS DANS LE CONTRAT	1 000
	RETOUR MATERIEL A LA CHARGE DU TITULAIRE DU MARCHÉ EN FIN DE CONTRAT	OUI
INFORMATIONS A PRECISER PAR LE CANDIDAT	CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE : VALEUR TEC À PRÉCISER	
	ÉMISSION SONORE: VALEUR Db EN FONCTIONNEMENT À PRÉCISER	
	COÛT COPIE HORS FORFAIT NOIR COUT COPIE HORS FORFAIT COULEUR	

2) DESCRIPTION DES BESOINS EN FORMATIONS

Pour chaque matériel, une première formation sera effectuée au moment de la mise en service. Une deuxième formation sera programmée sous 3 mois pour répondre aux questions apparues depuis la prise en mains du matériel par les utilisateurs.

3) DÉLAIS D'INTERVENTION

Le délai d'intervention ne devra pas être supérieur à 1 jour (8 heures ouvrables) sous peine de pénalités. Les pénalités seront calculées sur la base d'1/100^{ème} du coût annuel TTC du contrat par jour de retard d'intervention. Les candidats indiqueront le nombre de techniciens pouvant intervenir pour la maintenance des matériels.

VIII) OFFRE DES CANDIDATS

L'offre des candidats contiendra :

- Le présent cahier des clauses particulières valant règlement de consultation paraphé à chaque page et signé.
- La proposition chiffrée du candidat
- L'attestation sur l'honneur relative aux obligations fiscales et sociales
- L'acte d'engagement signé
- La documentation détaillée des matériels permettant d'apprécier leurs performances techniques
- Une plaquette de présentation de l'entreprise et de ses références

IX) RÉCEPTION DES OFFRES

Date de l'émission de l'offre : jeudi 14 décembre 2017

Date limite de réception des offres : mercredi 24 janvier 2018

Les offres seront adressées :

- En envoi recommandé avec accusé de réception à l'attention de la Gestionnaire du Collège de la Galaberte, 4 boulevard du Temple, 30 170 St Hippolyte du Fort

ou

- Remises contre récépissé à l'attention de la Gestionnaire du Collège de la Galaberte

Ces offres seront mises sous pli étiqueté comme suit :

COLLÈGE DE LA GALABERTE
« MARCHÉ COPIEURS 2018 » NE PAS OUVRIR
4, BOULEVARD DU TEMPLE
30 170 ST HIPPOLYTE DU FORT

X) CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES

Les critères pondérés de jugement des offres sont :

Prix.....50%
Qualités techniques des produits.....40%
Qualités environnementales et qualité des services associés.....10%

XI) CONTACT

Tous les renseignements utiles peuvent être obtenus auprès de la Gestionnaire du Collège de la Galaberte
Tél 04 66 77 96 92 / Fax 04 66 77 96 95
Adresse électronique : « gest.0300039e@ac-montpellier.fr »

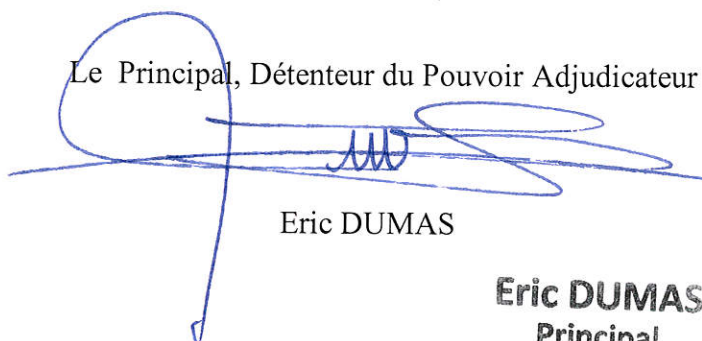
XII) DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : 30 jours

A.....le...../...../2017

A St Hippolyte du Fort le 14 décembre 2017

Pour le candidat

Le Principal, Détenteur du Pouvoir Adjudicateur



Eric DUMAS

Eric DUMAS
Principal
COLLEGE DE LA GALABERTE
30170 ST HIPPOLYTE DU FORT